
LE CANARD BLANC

BULLETIN

Association des propriétaires du Lac Simon

Lac Simon Property Owners' Association

AOÛT 2021

Une longue tradition d'engagement : historique de l'Association des propriétaires du lac Simon et de ses principales réalisations

À la fin des années 1950, le sud du lac Simon est alors déjà développé mais le nord, du côté de Duhamel, est encore en grande partie un club privé de chasse et pêche occupé par la compagnie forestière Singer. C'est à cette époque qu'une association qui regroupe des propriétaires du sud du lac, voit le jour. Ces propriétaires mènent des pourparlers avec la municipalité pour obtenir la construction d'un pont.

En 1963, les clubs privés de chasse et pêche sont abolis et la partie nord du lac Simon est ouverte à la villégiature. Dans les années 1970, les propriétaires de ces lots accessibles uniquement par l'eau et sans service militent alors pour poursuivre les routes et faciliter ainsi l'accès à ces terrains.

Par la suite, les préoccupations de l'association se tournent vers la préservation de l'environnement, la qualité de l'eau et la qualité de vie des résidents. Les dossiers prioritaires sont entre autres: l'obligation de fosses septiques pour tous les chalets, l'interdiction du lavage au savon des objets et des personnes dans le lac et la revitalisation des berges en limitant les coupes d'arbres et en interdisant les abris à bateaux.

À partir de 1985, l'association connaît une période creuse alors que de moins en moins de

En 2005, l'APLS commande une étude sur la santé du lac Simon au groupe Hémisphères, firme conseil en environnement. Les conclusions de leur étude scientifique confirment une bonne santé générale du lac mais identifient des secteurs à risque de détérioration : les baies peu profondes et certaines baies dont les ruisseaux qui s'y déversent sont problématiques. Il propose des actions afin de maintenir la qualité de l'eau. Un plan de révision systématique des installations septiques, l'adoption d'une politique de revitalisation des berges, l'interdiction de pesticides, engrais et produits avec phosphate sont alors des dossiers prioritaires de l'APLS auprès des municipalités et de la MRC.

En 2010, un projet de développement au cœur de la partie sud de l'Île du Canard Blanc avec la construction d'un débarcadère mobilise les citoyens de cette île. La revendication de l'APLS est que tout développement soit fait dans une perspective de développement durable, et qu'un plan particulier d'urbanisme s'applique à tout projet de développement sur l'île. Finalement, le projet ne verra pas le jour.

En 2013, l'APLS s'implique pour faire reconnaître le Domaine des Pères comme site historique patrimonial.

En 2015, un projet récréo-touristique sur la presqu'île de la petite baie Doré à Duhamel suscite la mobilisation des citoyens du secteur. La fragilité de la qualité de l'eau dans cette baie, l'absence de zone tampon entre le projet et les résidences et le

membres s'impliquent, au point qu'il n'y a plus d'assemblées générales.

Un nouveau départ survient au milieu des années 90, lorsque le maire de Duhamel veut vendre la plage «sauvage», c'est-à-dire la plage sise à l'est de la rivière Preston et du camping de la SEPAQ, à des promoteurs voulant y construire des condos. Ce projet soulève l'opposition de la majorité des propriétaires de Duhamel, au point qu'ils engagent à leurs frais des procédures légales pour obtenir une injonction bloquant le projet de vente et de développement de la plage. En 1995, ces citoyens créent officiellement avec chartre d'incorporation : l'Association des propriétaires du lac Simon.

L'Association entreprend des démarches auprès du ministre de la Faune et des Parcs du Québec pour protéger définitivement la plage de la convoitise des promoteurs et pour assurer son caractère public et accessible à tous. Ils obtiennent un moratoire de deux ans. Pendant ce temps, le conseil municipal de Duhamel légifère pour protéger toutes les plages publiques des lacs de Duhamel contre le développement immobilier et s'assure ainsi de préserver leur caractère public.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS (RSVL)

risque de nuisances sont les principales raisons de l'opposition au projet.

L'APLS s'implique avec ces citoyens : les promoteurs retirent finalement leur projet et la municipalité modifie le zonage de ce secteur pour Conservation. Donc aucun autre projet ne pourra y voir le jour.

L'APLS s'implique et mobilise les citoyens pour faire entendre leur voix lors des consultations publiques et des exercices démocratiques tel que, tenue de registre, référendum et élections.

Ce rappel des principales interventions de l'APLS illustre à quel point notre association constitue une force positive de changement mais aussi à quel point sa vigueur dépend de l'implication de ses membres. Encore aujourd'hui, leur présence aux conseils municipaux de Lac Simon et de Duhamel, s'avère primordiale pour veiller au maintien de la bonne santé du lac, de l'environnement et de la qualité de vie des riverains.

Yves Leduc, membre de l'APLS effectue les mesures de transparence depuis quelques années.

Les mesures de transparence effectuées depuis 2008 sont assez stables pour les stations d'échantillonnage du lac Simon et légèrement à la baisse pour le lac Barrière.

Le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, responsable du Réseau de surveillance volontaire des lacs, propose cette année, un programme de prélèvements de 3 ans pour l'analyse du carbone organique dissous, de la chlorophylle, du chlorure et du phosphore total. Il en assume 75% des coûts. Il en coûtera 239.96\$ pour chacun des lacs Simon et Barrière. 3 prélèvements seront faits cette année.

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE ROUGE, PETITE-NATION ET SAUMON (OBVRPNS)

Plan directeur du bassin versant du lac Simon

Participation d'André Daigneault et de Elsa Dussault

À l'été 2019, trois séries de prélèvements ont été effectués dans les eaux du lac. D'autres données ont aussi été colligées pour constituer le portrait de la situation.

Tenant compte de plusieurs éléments (occupation du territoire, géologie, climat, usage de l'eau, etc), il a été possible d'établir un diagnostic quant à la qualité de l'eau du lac Simon. Le lac a une superficie de 29 km², un périmètre de 74,9 km, une profondeur maximale de 106,7 m et une profondeur moyenne de 45 m.

Le temps de renouvellement de son eau s'établit à 2,2 ans ce qui est considéré comme lent. Cette lenteur peut permettre aux sédiments de s'accumuler plus facilement au fond de l'eau avec les conséquences que l'on connaît.

De façon générale les résultats démontrent que l'eau du lac Simon est de bonne qualité. Cependant certains endroits comme quelques baies peu profondes et les ruisseaux Iroquois et Doré sont plus à risque. Au niveau des deux fosses l'oxygénation de l'eau est très bonne. Le maintien de la bonne qualité de l'eau est cependant tributaire d'éléments importants tel que : le risque d'introduction de plantes envahissantes, la protection des berges et leur vitalisation, les installations septiques, les milieux humides, etc.

Deux préoccupations ont été identifiées : le risque d'introduction du myriophylle à épis et le conflit d'usage relatif à l'utilisation des embarcations à moteur.

Un plan d'action a été proposé.

Vous retrouverez le document à :

https://www.rpns.ca/sites/www.rpns.ca/files/uploads/Projets/BV_lacs/rapport_complet_lac_simon_vf_0.pdf

Plan directeur de l'eau sur la conservation des milieux hydriques et humides

Mise à jour des objectifs du plan directeur de l'eau, particulièrement sur la conservation des milieux hydriques et humides

Vous retrouverez le document à :

<https://arce.is/1LnHr80>

Web série : Vers une utilisation durable de l'eau

L'organisme a produit en juin 2020 des capsules dans le cadre du mois de l'eau. Les thèmes abordés étaient : gestion durable des eaux pluviales, agricole, implication citoyenne.

Vous les retrouverez sur le site internet de l'OBVRPNS dans l'onglet projets réalisés

Myriophylle à épis

Projet sentinelles de surveillance du myriophylle à épis en partenariat avec l'Association des propriétaires du lac Gagnon et la municipalité de Duhamel. L'objectif est de détecter la présence de cette plante aquatique envahissante qui peut pousser jusqu'à 10 mètres de profondeur et qui détruit l'ensemble de la biodiversité où elle se propage. Deux bénévoles ont été formés et ont sillonné certaines baies du lac Simon à Duhamel. Il n'y a actuellement aucune trace de cette plante envahissante dans ces baies.

COMITÉ DE TRAVAIL AVEC LA SEPAQ

Création d'un comité régional de concertation dont le rôle est de donner des avis à la Société en matière de mise en valeur, de conservation et de développement du territoire dans le cadre des paramètres fixés par les autorités de la SÉPAQ.

L'APLS a 2 représentants sur ce comité.

Les projets en cours sont principalement l'aménagement de sentiers pédestres et l'ajout d'un espace de camping pour 48 sites.

En partenariat avec la municipalité, deux cadets terrestres font de la sensibilisation sur les plages et la halte routière.

CONSULTATION PUBLIQUE MUNICIPALITÉ DE LAC SIMON SUR LE PLAN D'URBANISME ET LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Dépôt de commentaires de l'APLS le 7-4-2021 dans le cadre de la consultation écrite Vous

retrouvez ce document :

[http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Rapport%20final%20-%20Consultation%20ecrite%2024%20mars%20a%208%20avril\(1\).pdf](http://www.lac-simon.net/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Rapport%20final%20-%20Consultation%20ecrite%2024%20mars%20a%208%20avril(1).pdf)

REGROUPEMENT DE PROTECTION DES LACS DE LA PETITE-NATION

Le regroupement est une coalition de 9 associations de lacs de la région. Le regroupement a été formé en mai 2019, en réaction à des activités de forage pour du graphite, au cœur du bassin versant de la Petite-Nation. Louis St-Hilaire, président de l'Association des propriétaires du lac Gagnon est le porte-parole du regroupement.

Plus de 10 municipalités de la région soutiennent le regroupement, la MRC Papineau ainsi que Kenauk Nature, Coalition pour que le Québec ait meilleur MINE, Conservation de la nature Canada, l'Association des chasseurs, pêcheurs, trappeurs et archers de la Petite-Nation.

Projet minier La Loutre de Lomiko Métal au Lac Doré

Les annonces du gouvernement de la CAQ d'investissements dans le développement de la filière des minéraux stratégiques : *Le gouvernement de François Legault investira 90 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin de stimuler l'exploitation et la transformation de minéraux critiques et stratégiques au Québec* ont facilité le financement de Lomiko pour la poursuite du forage et des étapes vers l'exploitation de la mine.

Lomiko a récemment publié une Étude Économique préliminaire selon laquelle le projet de mine de graphite à ciel ouvert serait rentable.

Selon la localisation suggérée dans cette étude, la mine se retrouverait en plein cœur des lacs Simon,

Des représentations ont été faites aux ministres impliqués dans le dossier du développement minier.

L'Union des municipalités du Québec a fait du dossier du développement minier un de ses dossiers prioritaires. Un comité de travail prépare des recommandations pour améliorer les règles permettant au MRC de délimiter des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM).

Gagnon et des Plages et directement à côté du lac Doré. Vous retrouverez une carte situant la mine sur la page Facebook du Regroupement.

Suivez l'évolution de ce dossier sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/pages/category/Community-Service/RPLPN-Regroupement-de-Protection-des-Lacs-de-la-Petite-Nation-100873278160510/>

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021

Il y aura des élections municipales le dimanche 7 novembre 2021 à Lac-Simon et à Duhamel.

Vous avez à cœur la qualité de l'environnement au lac Simon...
Vous tenez à votre qualité de vie...
Vous voulez que votre municipalité soit bien administrée...
Alors, EXERCEZ VOTRE DROIT DE VOTE!

Votre conseil d'administration
Paul Malouf, Président
Lise Villeneuve, Vice-présidente secrétaire
Richard Sabourin, Trésorier
Elsa Dussault, Administratrice
André Daigneault, Administrateur
Robert Major, Administrateur
Bruno Tellier, Administrateur
Mylène Bergeron, Membre collaborateur

assoc.proprietaireslacsimon@gmail.com

<http://www.apls.ca/>

